



Asia Centre
Centre études Asie

« Asie et Europe : Leçons et perspectives sur l'intégration régionale » Compte-rendu des « Débats Asie » 6 du 14 février 2007

Avec M. Rodolfo C. Severino, ancien Secrétaire général de l'ASEAN et
M. Bernhard Zepter, ancien Secrétaire Général Adjoint de la Commission Européenne.

A la tribune, Mme Sophie Boisseau du Rocher, chercheur à Asia Centre,
Mme Any Bourrier, journaliste à RFI/Asie Presse, et Olivier Monange, DS Avocats/CNCECF

L'enjeu de cette table ronde était de mettre en perspective deux expériences complémentaires du processus de régionalisation, européenne et asiatique.

M. Bernhard Zepter, s'est demandé dans quelle mesure la régionalisation atténue les effets néfastes de la mondialisation. Les spécificités et succès européens (souveraineté partagée, Euro, structure fédéraliste), font de l'UE un partenaire économique très intéressant pour les pays asiatiques comme le souligne d'ailleurs l'accroissement de leurs relations. De son côté, l'UE s'intéresse de près à la façon dont le processus de régionalisation est perçu en Asie ; d'une part, parce que l'Asie orientale devient un pôle déterminant des circuits mondiaux, d'autre part parce que ce pôle présente pour le Vieux continent des opportunités mais aussi des risques en terme d'instabilité. Si l'UE a intérêt à traiter avec l'Asie, elle peut aussi l'aider dans ses efforts pour assurer cohésion et stabilité.

Selon **M. Rodolfo C. Severino**, malgré des processus différents d'intégration économique et de coopération politique, l'« ASEAN+3 » et l'UE ont des objectifs similaires: recherche de bénéfices politiques et volonté d'éviter des conflits. Si le marché est l'élément qui dirige l'intégration en Asie, ce sont paradoxalement les rivalités stratégiques et animosités culturelles, exacerbées par les enjeux contemporains (nucléaire coréen, questions inter-détroits) qui ont entraîné la nécessité d'une coopération, même limitée. Grâce aux coopérations mises en place sous son égide (en matière monétaire et commerciale notamment), l'ASEAN+3 a permis à l'Asie de l'Est d'apparaître comme une entité régionale sur la scène internationale. Mais la régulation par voie institutionnelle et politique de l'organisation reste à achever. Or l'absence de valeurs ou de systèmes politiques similaires et des rivalités stratégiques persistantes, rendent peu probable la perspective pour l'Asie de l'Est de devenir semblable à l'UE. La régionalisation asiatique deviendra bénéfique pour tous lorsque l'ASEAN, qui reste la plus ancienne organisation dans la région (elle a été créée en 1967), aura montré l'exemple de rapprochements politiques durables et la mise en place de mécanismes institutionnels dotés de vrais pouvoirs.

Plusieurs points ont ensuite été soulevés lors du débat :

Sur le choix entre des « Etats-Unis d'Asie » et une « UE asiatique ».

M. Zepter a poursuivi : Les intérêts communs ne naissent pas de la création d'institutions. Le processus de régionalisation n'est pas un plan préconçu, mais le fruit d'une lente évolution pour gagner la confiance de ses voisins et créer des bases communes qui permettent ensuite de traiter des questions litigieuses et des coopérations. L'accélération de l'élargissement de l'UE est la conséquence de décisions stratégiques prises par le passé.

Sur l'accroissement de la convergence entre les intégrations européennes et asiatiques.

M. Zepter : Cette recherche d'efficacité et de convergence est primordiale, mais doit se faire dans le respect des spécificités de chaque population pour qu'elle puisse ensuite accorder plus de flexibilité et de spontanéité aux institutions. **M. Severino** : l'aspiration asiatique de se diriger vers un modèle européen est réelle car les intérêts des pays asiatiques sont encore convergents, mais cela prendra du temps.

Sur la lassitude des Européens face à la sur-régulation de l'UE a contrario de la sous-régulation de l'ASEAN.

M. Zepter : Il n'y a pas « over-regulation » de l'UE, mais des difficultés dans l'application des règles, en raison de la faible marge de manœuvre accordée par les Etats-membres qui refusent de donner une vraie capacité de pouvoir à la Commission. **M. Severino** : encore aujourd'hui, les pays membres de l'ASEAN n'ont pas une confiance mutuelle suffisante pour se soumettre à une autorité souveraine.

Sur la croissance de la Chine comme opportunité ou menace pour l'ASEAN.

M. Severino : La perspective de développement chinois et la réciprocité de ses relations constituent à court terme un véritable atout. Même si la Chine est le principal pays attracteurs de capitaux, elle investit dans les autres pays d'Asie.

Sur l'évolution des partenaires de l'ASEAN avec l'importance que prennent l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans les sommets d'Asie de l'Est.

M. Severino : Le débat est ouvert entre le Japon qui souhaite un élargissement de l'ASEAN et la Chine qui veut la restreindre aux pays « mangeur-de-riz ». Il faut construire et parfaire l'ASEAN d'aujourd'hui pour ensuite coopérer avec d'autres si c'est à notre avantage. Comme l'a rappelé le sommet de Cebu (janvier 2007), la priorité pour l'ASEAN est de mettre en place des mécanismes institutionnels dotés de vrais pouvoirs. La Charte de l'ASEAN sur laquelle un groupe d'experts travaille pourrait permettre cette évolution.

Sur le manque d'influence et de visibilité de l'Europe en Asie.

M. Zepter : L'absence initiale d'intérêt européen pour l'Asie (au profit de l'Afrique et du Moyen-Orient) fut suivie d'une déconsidération de celle-ci dans son ensemble du fait de la priorité accordée à la relation bilatérale avec la Chine. Or il s'agit au contraire de considérer l'Asie comme une région globale et non à travers un partenariat exclusif, aussi prometteur soit-il.

Sur les Etats-Unis comme facteur de la construction régionale de l'Asie de l'Est ?

M. Severino : Si l'UE a été le premier interlocuteur de l'ASEAN, les EU ont été le partenaire principal de chacun des membres de l'ASEAN+3 et sont les premiers à avoir considéré cette organisation comme une entité régionale. L'économie américaine est intégrée à celle de l'Asie et la présence militaire américaine dans cette région constitue, en l'absence d'un mécanisme collectif, une source de stabilité.

Sur la possibilité pour l'UE et l'ASEAN de devenir des réalités politiques.

M. Severino : L'ASEAN n'est pas seulement une entité économique : elle est parvenue avec succès à prendre des positions communes sur des sujets sensibles. Il faut qu'elle poursuive dans cette voie et la Charte devrait l'aider. **M. Zepter** : L'identité européenne, indispensable au parachèvement de l'UE est, pour l'heure, une notion très abstraite et n'est pas considérée comme une valeur ajoutée à l'identité nationale. Seules la compréhension et la communication entre les Etats-membres permettront d'y parvenir.

Asia Centre
Centre études Asie

contact@centreasia.org – www.centreasia.org – tel : +33 (0)1 4313 7779 – fax : +33 (0)1 4313 7778

Association loi de 1901 – Siret : 484236641.00011 – 27 rue Damesme 75013 Paris